

Vive l'Europe des nations

L'alliance de la gauche avec la technocratie bruxelloise et la politique allemande redonne une chance aux nations et aux peuples

PAR WOLFGANG STRECK

Le projet d'un Etat-providence européen a échoué depuis longtemps. L'Etat-providence existe encore en Europe, mais seulement au pluriel, à l'échelon national et en tant qu'acquis démocratique national. Son remplacement ou même son simple accompagnement par une « dimension sociale » conférée au marché unique, dont Jacques Delors s'était fait l'avocat dans les années 1990, est resté un vœu pieux. L'idée selon laquelle Margaret Thatcher et les Britanniques en seraient seuls responsables est un mythe de la gauche. En réalité, la participation de l'Etat et des syndicats à la régulation politique du capitalisme relève de traditions qui étaient différentes d'un pays européen à l'autre, et le sont toujours. La cogestion par représentation des salariés dans les conseils d'administration de grandes entreprises, à l'allemande, et la cogestion par occupation de bureaux directoriaux et séquestration de PDG, à la française, ne peuvent être ramenées à un dénominateur commun.

Ce n'est pas en laissant les Britanniques aller leur propre chemin, voire en provoquant leur départ – à supposer que ce soit encore nécessaire –, qu'on fera de l'« Europe » un Etat-providence supranational. Même une coalition des Etats européens du Sud qui, sous direction française, mettrait en minorité l'Allemagne au sein d'un Parlement européen, comme l'ont récemment proposé Thomas Piketty et d'autres, ne parviendrait pas à imposer une politique socialiste dans l'Union européenne. A côté de ce Parlement, qui resterait encore à créer mais qui ne se créera jamais, il y aurait la Banque centrale européenne et la Cour de justice européenne.

Certes, la Banque centrale européenne achète en sous-main la complaisance de certains gouvernements par de nouvelles formes de financement monétaire public. Mais elle s'en tient étroitement à son calendrier de réformes néolibérales, malgré l'absence de mandat politique. Ce faisant, elle n'hésite pas – voir la Grèce – à faire pression sur un gouvernement national démocratiquement élu en lui coupant les vivres. La Cour de justice européenne, elle non plus, ne se prive pas de s'immiscer dans le jeu démocratique et, en imposant une interprétation extensive des traités, ne renoncera pas à faire prévaloir ses fameuses quatre libertés [qui fondent les traités : libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux], si besoin aux dépens du droit de grève – pour ne rien dire du droit européen de la concurrence,

auquel contrevient son interdiction des aides d'Etat. Cela non plus, les Britanniques n'en sont pas responsables, ou pas principalement : les inventeurs se trouvent en Allemagne.

L'ÉPOUVANTAIL EUROPÉEN

Pour que l'Europe soit sauvée, il faudrait qu'un tel plan lève résolument le tabou sur la nationalité, les frontières nationales et les intérêts nationaux. Ce qui, après le naufrage des « illusions delorsiennes », ne devrait pas donner tant de mal à la gauche, elle qui entend défendre l'Etat-providence européen. L'Europe organisée est condamnée à disparaître, aussi longtemps que le gouvernement allemand, se réclamant du droit européen, peut faire prescrire par Bruxelles à des pays comme la Pologne ou le Danemark une restructuration de leur population par l'ouverture de leurs frontières à des contingents de migrants, contingents calculés en pourcentage d'un chiffre total qui ne cesse de gonfler – simplement pour que l'Allemagne et l'économie allemande puissent ériger leur problème démographique autogénéré en problème européen, et ainsi légitimer sur le plan intérieur la restructuration de leur propre population par une immigration illimitée.

Les peuples européens vivant en démocratie attendent de leur gouvernement qu'il protège leur attachement à l'autodétermination nationale, y compris contre Bruxelles et, dans tous les cas, contre Berlin. C'est pourquoi une politique extérieure intra-européenne qui s'exerce dans le respect de la souveraineté nationale ne saurait être tout bonnement remplacée par une politique intérieure paneuropéenne centralisée.

« Non à un super-Etat, oui à la coopération » : ce slogan, qu'on entend aujourd'hui décliner sous diverses formes dans bien des pays euro-



CHLOË POIZAT

Wolfgang Streck est sociologue et professeur à l'université de Cologne. Il est notamment l'auteur de l'essai « Du temps acheté. La crise sans cesse ajournée du capitalisme démocratique » (Gallimard, 2014)

peens, pourrait être une piste – ce qui lui vaut d'être dénoncé comme antieuropéen par les européens de profession.

Mais les grands Etats hétérogènes ne sont pas l'avenir, quoi que nous serinent avec un bel ensemble le philosophe allemand Jürgen Habermas et Peter Sutherland, représentant cosmopolite du capital européen [irlandais, il est président de Goldman Sachs International]. C'est précisément dans la tradition française qu'on pourrait puiser la formule d'une future Europe, formule ouverte et qui, bien sûr, resterait à développer : l'Europe des patries chère à de Gaulle. Ou l'Europe des patries et des matries, proposerais-je en guise de premier pas vers un rebranding (« un renouvellement d'image ») politiquement correct.

Si, pour toute réponse, la gauche persiste à accabler de son mépris culturel ses anciens électeurs et à ne voir en eux qu'un « ramassis » (Sigmar Gabriel, vice-chancelier allemand SPD), l'« Europe », au lieu de se refonder de façon relativement ordonnée, se décomposera chaotiquement par suite de la stagnation économique et d'une immigration illimitée. Une hypothèse rendue plausible par la rigidité des élites européennes, qui est en fait de la lâcheté.

Ce scénario ne serait pourtant pas inévitable. En plein essor à gauche comme à droite, le populisme, comme le désigne péjorativement un centre réduit à peau de chagrin, pourrait juguler l'abstentionnisme qui se développe depuis plusieurs décennies dans les démocraties européennes. Les gouvernements, eux, pourraient réagir en fermant un peu plus les voies décisionnelles, pour prémunir leurs certitudes politiques contre ceux à qui elles ne disent plus rien. Mais il n'est pas sûr que cela fonctionne, et alors se ferait peut-être jour la possibilité – et d'ailleurs la nécessité – d'une reconfiguration

par le bas des chances de participation démocratique.

On en trouverait de premiers exemples en Grande-Bretagne, justement, avec l'élection de Jeremy Corbyn à la tête d'un Labour Party renouvelé, mais aussi le référendum organisé par le gouvernement Cameron pour damer le pion au UKIP [parti britannique antieuropéen] et autres. La nouvelle vague de participation démocratique dont l'Europe a besoin ne peut s'amorcer ni sur un mode supranational ni au sein d'institutions conçues ou réaménagées par les Juncker et les Draghi de ce monde pour servir leurs propres buts et les intérêts qu'ils représentent.

La démocratie ayant besoin d'air pour respirer, il faut pourtant aussi une réforme de l'Europe supranationale. La renégociation du rapport entre l'UE et la Grande-Bretagne, qui serait à l'ordre du jour après un éventuel « Brexit », en offrirait une nouvelle occasion, peut-être la dernière. La pression autoritaire exercée par la Cour de justice de l'UE pour imposer la libéralisation devrait notamment être contrée par un renforcement des Parlements nationaux, et la BCE, désormais cantonnée dans ses tâches fondamentales, devrait renoncer, tout comme la Commission, à vouloir prescrire aux Pays membres leur politique budgétaire, par exemple.

Si cela n'allait pas, il faudrait envisager rien de moins qu'un rétablissement partiel et coordonné de la souveraineté monétaire dans les pays européens qui subissent l'euro. En comparaison, la querelle sur les réfugiés ne serait plus qu'une bagatelle. ■

Traduit de l'allemand par Diane Meur

Sur Lemonde.fr : l'intégralité de ce texte

Finissons-en avec l'Union européenne à la carte !

L'accord entre Bruxelles et Londres offre la possibilité de créer les conditions d'une nouvelle Europe, plus intégrée et souveraine

PAR GUY VERHOFSTADT

Le mieux est l'ennemi du bien, et mes amis fédéralistes et proeuropéens auraient été bien inspirés de songer à cet adage plein de bon sens avant de tirer des conclusions négatives et aussi définitives sur le compromis intervenu au Conseil européen à la mi-février pour éviter le « Brexit ». Bien sûr qu'il est regrettable d'en être réduit à négocier un accord bilatéral entre l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni, dont le « statut spécial » semblait déjà bien ancré pour ne pas le singulariser davantage.

J'avais moi-même préconisé qu'on profite de cette occasion pour élargir le débat institutionnel, en particulier pour améliorer la gouvernance de la zone euro. Mais la veulerie et le « courtermisme » l'ont emporté, et les chefs d'Etat et de gouvernement ont préféré un classique arrangement entre « amis » à une sortie par le haut permettant de donner un nouvel élan à la construction européenne.

Cependant, à quoi cela sert-il de pleurnicher sur le lait renversé ? Surtout avec des arguments parfaitement réfutables. Ainsi, on aurait ouvert la boîte de Pandore de l'Europe à la carte... Mais l'Europe à la carte, c'est aujourd'hui ! C'est aujourd'hui que la Suède ou la Pologne ne sont pas dans la zone euro, alors que rien, dans les traités, contrairement au Royaume-Uni, ne les exempte de cette appartenance. C'est aujourd'hui que l'Italie et l'Espagne n'adhèrent pas au brevet européen. C'est aujourd'hui que l'Autriche décide unilatéralement de limiter le nombre de demandeurs d'asile. C'est aujourd'hui – et hier aussi, à vrai dire – que la France ne remplit pas ses engage-

Guy Verhofstadt, ancien premier ministre belge, est député européen et président du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe au Parlement européen

ments budgétaires. Et c'est surtout aujourd'hui que le Royaume-Uni bénéficie d'une myriade d'exemptions et de dérogations. Ce n'est même plus à la carte, c'est à la pièce faite sur mesure !

IMBROGLIO JURIDIQUE

Cet accord va justement permettre de sortir de cet imbroglio juridique, qui rend l'Europe tellement incompréhensible pour nos concitoyens. Le Royaume-Uni, sans doute à son corps défendant, va offrir une occasion d'une révision générale des traités. Pour la première fois depuis 2007, une telle perspective est en effet officiellement ouverte par les chefs d'Etat et de gouvernement, non pas seulement pour constituer les dispositifs prévus pour complaire à Londres, mais pour revoir, de fond en comble, le fonctionnement de l'UE et de la zone euro. C'en sera fini de l'Europe à la carte.

Dans un premier cercle siègeront et décideront ceux des Etats membres qui ont conscience que l'UE a besoin de davantage d'intégration – et la récente réunion des six pays fon-

dateurs à Rome est assez éloquent à ce propos – et, dans un deuxième cercle ceux qui se contentent d'une coopération au sein d'un marché unique.

A vrai dire, cette Europe à deux vitesses n'est pas un projet nouveau. Mais, jusqu'à présent, cette éventualité heurtait la tradition européenne d'accueillir chaque membre à égalité. Au fil des années, il apparaît toutefois que le réalisme oblige à changer de doctrine. Le monde est en changement rapide, et ceux qui veulent progresser pour faire de notre continent une puissance du XXI^e siècle – déjà bien engagé – ne peuvent plus se permettre d'attendre ceux qui pensent que leur souveraineté nationale est un horizon indépassable. La souveraineté sera européenne ou elle ne sera pas.

Que le oui ou le non l'emporte, le 23 juin, lors du référendum britannique, plus rien ne peut maintenant arrêter ce débat. Nous célébrerons, en 2017, le 60^e anniversaire du traité de Rome. Il ne s'agira pas d'un simple hommage, mais du point de départ d'une nouvelle Europe plus efficace et plus démocratique. ■